

Entente de principe avec la fabrique de l'église Saint-Joseph

Les sites du patrimoine religieux sont protégés à Saint-Hyacinthe

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 14 novembre 2023 – Faisant partie intégrante du tissu urbain de Saint-Hyacinthe, les grandes propriétés à caractère institutionnel qui se démarquent par leur aspect monumental et par une implantation sur des terrains aux superficies généreuses sont protégées. En effet, la ville leur confère un statut particulier en raison de leur vocation institutionnelle.

« La protection de ces sites est un enjeu sur lequel le Conseil est unanime, aucun changement de zonage ne sera accordé pour y construire des projets immobiliers privés. Bien qu'il ne soit pas réaliste pour la Ville de conserver et d'entretenir l'ensemble du patrimoine religieux sur son territoire, le Conseil a posé plusieurs gestes au fil des ans afin de le préserver. Soulignons que ces sites ont été érigés grâce au soutien financier des fidèles de la communauté maskoutaine et qu'ils sont de façon générale idéalement situés au cœur des quartiers de la Ville. Certains pourront devenir des écoles, des parcs et espaces verts, ou encore des projets à caractère communautaire », a souligné M. André Beaugard, maire de la Ville de Saint-Hyacinthe.

C'est donc avec beaucoup de fierté que la Ville annonce qu'elle a récemment convenu d'une entente de principe avec la fabrique de l'église Saint-Joseph afin d'acquérir ce site associé au patrimoine religieux. L'église et le presbytère seront démolis et le terrain décontaminé afin d'y reconstruire l'école des Passereaux, y implanter une nouvelle école primaire dotée de 13 locaux de classe et de permettre l'agrandissement éventuel de cet établissement scolaire en fonction des besoins futurs. Rappelons qu'en raison d'une modification apportée à la Loi sur l'instruction publique, adoptée en 2020, les villes doivent céder gratuitement aux réseaux scolaires des terrains prêts à construire pour de nouvelles écoles. La nature du terrain identifié pour ce projet fait partie du patrimoine religieux que les membres du conseil municipal tiennent à revaloriser.

Au fil des ans, la Ville a acquis, transformé et soutenu la réalisation de plusieurs projets en ces lieux afin qu'ils soient préservés au bénéfice de la communauté :

- La transformation du couvent des sœurs de la Charité en Centre culturel Humania Assurance;
- L'acquisition du Monastère des Sœurs du Précieux Sang pour y accueillir le centre d'histoire de Saint-Hyacinthe;
- L'acquisition de l'Église Notre-Dame du Rosaire pour en faire éventuellement un Musée d'art et de société;



- L'aménagement d'un parc 100 % accessible sur le terrain de l'ancien Collège Sacré-Cœur;
- L'acquisition d'un espace vert à l'avant du Séminaire et le soutien au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe afin de faciliter l'acquisition des ailes Est et centrale en vue d'y accueillir des élèves du secondaire;
- Le soutien financier au Centre de bénévolat pour l'acquisition et la rénovation de l'église Notre-Dame du très Saint-Sacrement (aménagement de cuisines institutionnelles pour la popote roulante), etc.;
- Le processus d'acquisition des terres de la Métairie pour en faire un parc nature.

« Cette entente avec la fabrique de l'église Saint-Joseph et le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe est un bel exemple de l'esprit de collaboration avec nos partenaires qui nous anime et nous démontre à quel point nous sommes une communauté tissée serrée », termine M. Beauregard.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300